SELARL MJPA 4 place du Château Vieux BP 10302 64103 BAYONNE Cedex Traitement du 22 juillet 2025 - GemWeb V4.2.10.10

Nom et qualité du signataire

Signature (Certifiée sincére)

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire (Nom, adresse)

SELARL MJPA

	Maître Philippine ABBADIE 4 place du Château Vieux BP 10302 64103 BAYONNE Cedex
Créancier (Nom, Adresse et Référence)	Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)
Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)	Procédure Date du Jugement
9953 CONSTRUCTION TUBLIAC SAS 2B rue Aristide Bourousse 64500 CIBOURE	21 juillet 2025
	Nature du Jugement
	Redressement Judiciaire
CRÉANCE DÉCLARÉE	
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)	
Montant déclaré	
Fait à , le	

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :